

# LE COMITE DES FÊTES DE NEUFCHATEL-EN-BRAY

ORGANISE

Un VIDE GRENIER en intérieur et extérieur les

SAMEDI 26 & DIMANCHE 27 mars 2022 à Neufchâtel-en-Bray

Parc des expositions, (la Boutonnière) Boulevard du Maréchal Joffre

## RENSEIGNEMENTS ORGANISATION

Comité des fêtes de Neufchâtel-en-Bray

06 25 53 68 08 - 06 11 96 06 01

## RAPPEL AUX EXPOSANTS

- ✓ Ouverture de la salle pour les exposants à 6h00.
- ✓ La vente de boissons, produits alimentaires.
- ✓ L'inscription sera définitive, **qu'après enregistrement de la déclaration préalable de vente au déballage et le règlement de la place.**

## TARIFS

- En intérieur : **3, 50€** le mètre, **emplacements de 3 mètres ou 5 mètres par exposant**, (le nombre de places est limité).
- En extérieur : **1, 50€** le mètre.

## RESERVATIONS à partir du 01/03/2022

Comité des fêtes de Neufchâtel en Bray

14, place du 11 novembre 76270 Neufchâtel en Bray

Tél: 06 25 53 68 08 - 06 11 96 06 01

email: [comitefetesneufchatel@yahoo.fr](mailto:comitefetesneufchatel@yahoo.fr)

**BUVETTE / RESTAURATION SUR PLACE**

# DECLARATION PREALABLE DE VENTE AU DEBALLAGE

## 1- Déclarant :

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Numéro et date de délivrance de la pièce d'identité avec indication de l'autorité qui la délivré : .....

.....

## 2- Caractéristique de la vente au déballage

La vente aura lieu dans le cadre du vide-grenier d'intérieur & extérieur du Comité des fêtes de Neufchâtel-en-Bray, les samedi 26 et dimanche 27 mars 2022 de 8h00 à 18h00.

Nature des marchandises vendues : .....

.....

## 3- Engagement du déclarant

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration (Nom, Prénom).....

.....certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage aux dispositions prévues aux articles L310-2, R 310-8 et R310-9 du code du commerce.

J'atteste sur l'honneur à ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile.

**L'exposant prend note que la vente de produits alimentaires, de boissons, d'objets artisanaux est interdite.**

## 4- Réservation

**Réservation en intérieur** de : .....mètres (limité à 5 mètres par exposant) à 3, 50 € le mètre soit la somme de .....€uros. x2 si réservation pour deux journées.

**Réservation en extérieur** de : .....mètres à 1, 50 €uro le mètre soit la somme de.....€uros.

Règlement par chèque à l'ordre du : **COMITE DES FETES DE NEUFCHATEL-EN-BRAY**

Fait à ....., le.....

**Le Vendeur,**

## Règlement du vide grenier 2022

**Art 1 :** les exposants sont tenus de régler leurs droits de place à l'avance. En échange, ils recevront une autorisation leur garantissant un emplacement avec le numéro de registre. Les exposants non munis de réservation, seront placés selon les disponibilités le matin. Toute demande de place devra porter un n° d'identité et une attestation de non - participation à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du code pénal). Les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.

**Art 2 :** Les exposants quels qu'ils soient, sont tenus d'occuper les places affectées par les organisateurs au plus tard pour 9h00, à défaut les placiers seront autorisés à disposer des emplacements. Ces emplacements laissés vacants ne seront en aucun cas remboursés.

**Art 3 :** Un espace sera aménagé pour l'accueil des exposants.

**Art 4 :** Toute cession, même à titre gratuit est strictement interdite et entraînerait la suppression de la place.

**Art 5 :** L'emploi de sonorisation est interdit.

**Art 6 :** Emplacement minimum de 3 mètres.

**Art 7 :** Les exposants devront libérer leurs emplacements avant 18h30. Ils seront rendus propres, les déchets regroupés dans des sacs plastiques délivrés par nos soins.

**Art 8 :** Chaque exposant sera responsable de son stand dont il conservera la garde juridique. Il devra également prendre toutes les précautions utiles pour se préserver des vols et dégradations. En aucun cas, le Comité des fêtes de Neufchâtel-en-Bray ne sera responsable.

**Art 9 :** Date limite des inscriptions : **20/03/2022**.

**Art 10 :** A nous retourner la déclaration de vente au déballage, et règlement du vide grenier 2022 signé avec le règlement a l'ordre du Comité des fêtes de Neufchâtel en Bray pour l'inscription.

**Mesure sanitaire en vigueur**

**Je soussigné(e) .....avoir pris connaissance du règlement de cette manifestation.**

Signature de l'exposant